



RAPPORT D'ACTIVITE

**Animation des documents d'objectifs des
sites Natura 2000
n°FR9101368 « Vallée du Gardon de St-Jean »
n°FR9101381 et FR9112014 « Causse Noir »**

Période du 1/01/2016 au 31/12/2016



Document rédigé par Karen JOYAUX,
Chargée de mission Natura 2000

Et validé par François ABBOU,
Président du Comité de pilotage Natura 2000 du site
Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean »



1. Préambule.....	5
1.1. <i>Le Docob et le site Natura 2000</i>	<i>5</i>
1.2. <i>L'animation.....</i>	<i>5</i>
1.3. <i>Rappel des enjeux et objectifs du Docob.....</i>	<i>5</i>
1.3.a. <i>Enjeux écologiques</i>	<i>5</i>
1.3.b. <i>Enjeux socio-économiques</i>	<i>6</i>
1.3.c. <i>Objectifs.....</i>	<i>6</i>
1.4. <i>Missions de la structure animatrice</i>	<i>7</i>
2. Gestion des habitats et espèces	8
2.1. <i>Animation des contrats Natura 2000</i>	<i>8</i>
2.2. <i>Animation des MAEC localisées</i>	<i>8</i>
2.3. <i>Animation de la charte Natura 2000.....</i>	<i>10</i>
2.4. <i>Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers.....</i>	<i>10</i>
2.5. <i>Animation foncière.....</i>	<i>10</i>
3. Amélioration des connaissances du territoire et suivis scientifiques et techniques	11
3.1. <i>Amélioration des connaissances socio-économiques du territoire.....</i>	<i>11</i>
3.2. <i>Amélioration des connaissances écologiques et suivis</i>	<i>11</i>
3.2.a. <i>Observatoire de la biodiversité de la Vallée du Gardon de Saint-Jean</i>	<i>11</i>
3.2.b. <i>Autres</i>	<i>12</i>
4. Information, communication, sensibilisation	13
4.1. <i>Création et mise à jour d'outils de communication</i>	<i>13</i>
4.2. <i>Prises de contacts avec des partenaires potentiels.....</i>	<i>13</i>
4.3. <i>Organisations de réunions d'information ou de manifestations</i>	<i>14</i>
4.4. <i>Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire</i>	<i>14</i>
4.5. <i>Communication / Animation auprès des scolaires.....</i>	<i>14</i>
4.6. <i>Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site, échanges techniques et formation</i>	<i>16</i>
5. Accompagnement des évaluations des incidences.....	17
6. Veille à la cohérence des politiques publiques et projets locaux	19
7. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	20
7.1. <i>Organisation de la gouvernance du site</i>	<i>20</i>
a). <i>Organisation de réunion(s) du comité de pilotage</i>	<i>20</i>
b). <i>Animation de groupes de travail</i>	<i>20</i>
c). <i>Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat et référents de la structure animatrice.....</i>	<i>20</i>
7.2. <i>Gestion administrative et financière.....</i>	<i>20</i>
7.3. <i>Compléments ou mise à jour du Docob</i>	<i>21</i>

1. Préambule	23
1.1. Le Docob et les sites Natura 2000	23
1.2. L'animation	23
1.3. Rappel des enjeux et objectifs du Docob	23
1.3.a. Enjeux écologiques	23
1.3.b. Activités socio-économiques	24
1.3.c. Objectifs de conservation	24
1.4. Missions de la structure animatrice	25
2. Bilan des actions	25
Synthèse	26

Le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » nécessite au minimum **l'équivalent d'un temps plein** pour mener à bien les missions d'animation.

Pour les **2 sites Natura 2000 « Causse Noir »**, on estime nécessaire **une vingtaine de jours de travail sur une année.**

En 2016, les agents ayant travaillé sur les missions Natura 2000 sont :

- Alice COLIN à 100% en janvier et février ;
- Karen JOYAUX à environ 80%, de mars à décembre ;
- Simon FAURE à 100% de septembre à décembre.

Pour chaque partie (Vallée du Gardon de Saint-Jean et Causse Noir), les temps de travail indiqués correspondent aux temps de travail agrégés des 3 agents.

1 jour de travail correspond à 7h.

Site Natura 2000 n°FR9101368

ZSC « Vallée du Gardon de St-Jean »

1. Préambule

1.1. Le Docob et le site Natura 2000

Le document d'objectifs du site Natura 2000 n°FR9101368 « Vallée du Gardon de Saint-Jean », désigné au titre de la directive « **Habitats** », a été validé au cours de la réunion du comité de pilotage du 20/12/2012. L'année 2016 correspond donc à la 4^{ème} **année d'animation** du site Natura 2000.

1.2. L'animation

L'animation du site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » est portée par la **Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires (CC CAC-TS)** depuis le 18 avril 2013. Auparavant, la structure porteuse était le Syndicat Mixte du Pays Aigoual Cévennes Vidourle.

Il faut noter que toute la CC CAC-TS n'est pas concernée par ce site Natura 2000 et que ce site Natura 2000 concerne également d'autres intercommunalités.

Le **président du comité de pilotage** est resté inchangé depuis le début de l'élaboration du document d'objectifs, il s'agit de **M. François ABBOU, maire de Peyrolles** (élection le 24/03/2010 et réélection le 14/01/2016).

1.3. Rappel des enjeux et objectifs du Docob

1.3.a. Enjeux écologiques

Le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » compte **23 habitats d'intérêt communautaire** qui peuvent être classés dans les grands milieux suivants :

- **Milieux humides linéaires liés à la rivière** avec notamment les ripisylves (forêts alluviales) ;
- **Milieux humides ponctuels liés aux ruissellements** avec notamment des sources pétifiantes et des suintements temporaires sur silice ;
- **Milieux forestiers** : châtaigneraies cévenoles méditerranéennes, certaines yeuseraies et hêtraies ;
- **Landes et fourrés** avec notamment les landes à Genêt purgatif et les landes sèches européennes à éricacées ;
- **Milieux herbacés** dont les prairies maigres de fauche ;
- **Milieux rocheux.**

52 % des habitats naturels d'intérêt communautaire sont classés comme enjeu écologique fort à très fort. Cela concerne notamment les suintements temporaires, la majorité des milieux forestiers et les ripisylves ainsi que certains milieux herbacés et les pentes rocheuses présentant une végétation spécifique, adaptée aux pentes abruptes.

Le site Natura 2000 compte également **21 espèces d'intérêt communautaire** :

- des **poissons** ;
- l'**Ecrevisse à pattes blanches** ;
- des insectes : **odonates** (libellules) et **coléoptères** (Grand Capricorne, Lucane cerf-volant, Rosalie des Alpes) ;
- des mammifères : plusieurs espèces de **chauves-souris**, le **castor**, le **loutre**.

33 % des espèces d'intérêt communautaire sont à enjeu fort à très fort. Cela concerne en particulier des espèces liées aux milieux alluviaux (poissons, odonates et écrevisse) ainsi que deux espèces de chauves-souris.

1.3.b. Enjeux socio-économiques

Un diagnostic socio-économique du territoire a permis de définir les enjeux socio-économiques qui s'inscrivent autour de deux grandes orientations à la fois complémentaires et parfois en opposition : le **maintien des activités et d'un dynamisme territorial dans la vallée tant en préservant les ressources naturelles et en valorisant le patrimoine local.**

Les enjeux socio-économiques sont listés ci-dessous :

- Maintenir et développer l'attractivité du territoire et la qualité de vie
- Préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau
- Maintenir et développer les activités agricoles
- Maintenir et développer les activités sylvicoles
- Maintenir et développer un tourisme durable
- Préserver le patrimoine naturel, paysager et culturel
- Prévenir et limiter les risques d'inondation et d'incendie de forêt
- Maintenir des activités durables de chasse et de pêche

1.3.c. Objectifs

Le développement durable de la vallée du Gardon de Saint-Jean va donc reposer sur la mise en cohérence des différents enjeux du territoire et la recherche de solutions adaptées dans ce contexte de vallée rurale cévenole. Ainsi, le croisement des enjeux écologiques et socio-économiques a permis de définir des objectifs de développement durable, repris dans le tableau ci-dessous.

Objectifs de développement durable

PHE	Préserver et restaurer les habitats, espèces et habitats d'espèce d'intérêt communautaire en lien avec les activités socio-économiques	Préserver et restaurer la ressource en eau et la fonctionnalité écologique des cours d'eau
		Maintenir et restaurer les habitats naturels forestiers et alluviaux d'intérêt communautaire
		Maintenir et restaurer les habitats naturels ouverts d'intérêt communautaire
		Conserver et restaurer les habitats d'espèces
ACS	Améliorer les connaissances et assurer un suivi scientifique	Améliorer les connaissances écologiques
		Assurer le suivi des habitats et des espèces
ISV	Informar, sensibiliser et valoriser	Informar, sensibiliser et valoriser auprès de tous les publics
AMO	Animer et mettre en œuvre le document d'objectifs	Animer la mise en place d'actions
		Mettre en cohérence les programmes publics et les projets locaux
		Gérer la démarche d'animation Natura 2000

A partir de ces objectifs de développement durable, 37 actions ont été déclinées.

Vous pouvez retrouver ces actions et les différents tomes du document d'objectifs sur le site internet dédié :
<http://valleegardonsaintjean.n2000.fr/>

1.4. Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et espèces
- Amélioration des connaissances du territoire et suivis scientifiques et techniques
- Information, communication et sensibilisation
- Accompagnement des évaluations d'incidences
- Veille à la cohérence des politiques publiques et projets locaux
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La suite du bilan est structurée suivant les missions ci-dessus.

2. Gestion des habitats et espèces

2.1. Animation des contrats Natura 2000

Un Appel à Projets concernant les contrats Natura 2000 a été lancé par la Région entre le 15 juin et le 15 septembre 2016.

Plusieurs contacts de porteurs de contrats Natura 2000 potentiels avaient été pris fin 2015-début 2016.

La chargée de mission Natura 2000 a travaillé principalement sur 3 contrats Natura 2000 :

-1 contrat Natura 2000 de restauration des châtaigneraies cévenoles avec un propriétaire privé, qui a été **déposé** en septembre ;

-2 contrats Natura 2000 de restauration et/ou maintien de milieux ouverts, sur la demande d'éleveurs qui souhaitent recréer des pâturages et entretenir ces milieux dans la durée. Ces 2 contrats Natura 2000 n'ont pas pu être déposés au cours de cet appel à projets. Le temps de concertation préalable avec les propriétaires étant plus long du fait de l'éloignement de propriétaires, d'indivision, etc. Le travail se poursuit sur ces contrats avec un objectif de pouvoir les déposer en 2017 si un nouvel appel à projets est ouvert.

D'autres structures et propriétaires continuent régulièrement de solliciter la chargée de mission sur les contrats Natura 2000.

La Fédération Départementale de Chasse du Gard (FDC30) a sollicité la chargée de mission Natura 2000 depuis 2014 pour l'accompagnement de la gestion de leur propriété sur St André de Valborgne. La FDC30 souhaite intégrer des actions de préservation de la biodiversité sur cette propriété. Cela pourrait aboutir au montage d'un contrat Natura 2000.



Châtaigneraie cévenole méditerranéenne en projet de restauration

Temps de travail réalisé	21,7 jours
Temps de travail prévu	12,9 jours
<i>Commentaires</i>	Le temps de travail pour monter les contrats Natura 2000 avait été sous-estimé du fait du manque d'expérience sur le sujet.

2.2. Animation des MAEC localisées

La déclaration de la PAC¹ s'effectuant au plus tard le 15 mai de chaque année, l'année civile se décompose en 2 phases bien distinctes pour la mission d'animation des MAEC localisées².

La 1^{ère} moitié de l'année est dédiée à l'accompagnement de la contractualisation auprès des agriculteurs intéressés pour l'année en cours.

La 2^{nde} moitié de l'année permet de préparer la campagne de l'année suivante.

¹ PAC : Politique Agricole Commune

² MAEC localisées : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques localisées (anciennement MAEt, Mesures Agro-Environnementales territorialisées), outil permettant de favoriser ou de maintenir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (et des habitats et espèces d'intérêt communautaire en particulier) en indemnisant financièrement le surcoût généré par ces pratiques. L'engagement des agriculteurs à ces mesures disposant toutes d'un cahier des charges est basé sur le volontariat.

Campagne 2015

Pour l'année 2015, le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » appartenait au **PAEC³ « Causses Cévennes »**, validé pour 1 an et porté par l'**Association Territoriale Causses Cévennes** (opérateur agro-environnemental).

Il est à noter que des difficultés ont émergé concernant la gestion de l'enveloppe financière allouée au PAEC Causses Cévennes.

Par ailleurs, nous sommes actuellement toujours en attente des décisions des services instructeurs sur ce sujet.

Les agriculteurs ont bénéficié d'avances de trésorerie et leurs engagements ont débuté au 15 mai 2015 mais leurs dossiers n'ont toujours pas été instruits.

Ce retard d'instruction des dossiers, dû à l'organisation de la nouvelle programmation, est très mal compris sur le terrain par les agriculteurs et élus. Le Président de COPIL alerte les services de l'Etat sur ce dysfonctionnement portant atteinte à la crédibilisation du réseau Natura 2000.

Campagne 2016

Pour l'année 2016, un **PAEC « Cévennes »**, porté par l'Association Territoriale Causses Cévennes, a été déposé. Le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » appartient à ce PAEC.

Le territoire du PAEC « Causses Cévennes » de 2015 a été découpé en 4 entités (Cévennes, Mont Lozère, Causses, Galeizon), suite aux remarques de la Région.

Fin mars 2016, nous avons appris que le PAEC « Cévennes » n'avait pas été retenu. **Aucune nouvelle MAEC localisée n'a donc pu être mise en place.**

Les agriculteurs engagés dans des MAEC en 2015 poursuivent leurs engagements sur 5 ans.

Campagne 2017

Un appel à projets a été ouvert pour la campagne 2017. L'enveloppe financière allouée à cet appel à projets est beaucoup moins importante que les années précédentes. L'appel à projets cible les enjeux biodiversité uniquement.

Le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » s'est associé à 6 autres sites Natura 2000 (« Vallée du Gardon de Mialet », « Vallée du Galeizon », « Hautes vallées de la Cèze et du Luech », « Falaises d'Anduze », « Gorges de Rieutord, Fage, Cagnasse », une partie de la zone cœur du Parc National des Cévennes) pour déposer une candidature.

Le **PAEC « Vallées Cévenoles »** est porté par le **Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Conservation de la Vallée du Galeizon**.

Il a été déposé fin décembre 2016. La réponse est attendue pour mars 2017.

Temps de travail réalisé	19 jours
Temps de travail prévu	23 jours
Commentaires	<i>Le PAEC 2016 n'ayant pas été retenu, l'essentiel des jours consacré à cette mission correspond au montage et à la rédaction de la candidature du PAEC 2017.</i>

³

2.3. Animation de la charte Natura 2000

La charte Natura 2000 présente des engagements par l'entrée « activités » et des engagements par l'entrée « milieux ».

D'après le Code de l'Environnement, les engagements par l'entrée « milieux » pouvaient faire l'objet d'une exonération de la Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB) pour les propriétaires s'y engageant, l'Etat remboursant alors le manque à gagner aux collectivités. Depuis quelques années, l'Etat rembourse avec un taux de plus en plus faible.

Vu les incertitudes liées à cette exonération de la TFNB en 2015, la chargée de mission est restée disponible pour les personnes intéressées par la signature de la charte mais n'a pas réalisé de travail de communication pour promouvoir cet outil, conformément aux décisions du COPIL.

La chargée de mission suit comme chaque année la mise en œuvre de la charte Natura 2000 signée par l'ASA d'Alès pour la course de côte du Col Saint-Pierre.

Une nouvelle sollicitation d'un propriétaire forestier privé a eu lieu durant l'été. La chargée de mission a donc travaillé à l'accompagnement de ce propriétaire. La finalisation de ce dossier devrait avoir lieu début 2017.

Temps de travail réalisé	0,8 jour
Temps de travail prévu	1 jour
Commentaires	-

2.4. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Quelques jours ont été prévus pour travailler sur l'accompagnement de la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires pour son projet de **Pacte Pastoral Intercommunal**.

Ce projet a pour objectif le maintien et le redéploiement des activités pastorales sur le territoire de la Communauté de Communes. Le site Natura 2000 appartient majoritairement à cet intercommunalité. **L'objectif du projet converge avec les objectifs du site Natura 2000 de maintien et de restauration des milieux ouverts et de maintien du tissu socio-économique sur le territoire.**

En 2016, la Communauté de Communes a répondu à un appel à projet « Terra Rural » lancé par la Région Occitanie afin de financer une animation de ce projet. La chargée de mission Natura 2000 a suivi et accompagné ce montage de projet.

Fin 2016, la Région Occitanie a indiqué que le projet de Pacte Pastoral Intercommunal avait été retenu pour une mise en œuvre en 2017.

Temps de travail réalisé	7,6 jours
Temps de travail prévu	7 jours
Commentaires	-

2.5. Animation foncière

Il n'y a pas eu spécifiquement de temps consacré à cette mission.

Temps de travail réalisé	0 jour
Temps de travail prévu	0 jour
Commentaires	-

3. Amélioration des connaissances du territoire et suivis scientifiques et techniques

3.1. Amélioration des connaissances socio-économiques du territoire

La chargée de mission a participé à une **réunion sur la problématique des dégâts de sangliers sur les milieux engagés en MAEC ou en contrats Natura 2000.**

Cette réunion, initiée par le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet » a eu lieu avec le site Natura 2000 « Vallée du Galeizon », le Parc National des Cévennes et les Fédérations de Chasse du Gard et de la Lozère.

Elle a vocation à être reconduite chaque année. Elle se situe à l'interface de l'accompagnement des contrats Natura 2000, des MAEC et de l'amélioration des connaissances socio-économiques du territoire afin de répondre aux objectifs Natura 2000.

Temps de travail réalisé	0,4 jour
Temps de travail prévu	0,1 jour
<i>Commentaires</i>	-

3.2. Amélioration des connaissances écologiques et suivis

3.2.a. Observatoire de la biodiversité de la Vallée du Gardon de Saint-Jean

Conformément au programme d'actions du document d'objectifs, un observatoire de la biodiversité a été créé à l'échelle du site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » en 2014.

Cet observatoire a pour objectif **d'inciter les personnes volontaires à faire remonter leurs observations naturalistes** et ainsi à la fois de concourir à la **sensibilisation** du grand public sur Natura 2000 et les habitats et espèces d'intérêt communautaire et en même temps à **améliorer les connaissances écologiques** sur le site Natura 2000 afin d'adapter au mieux les mesures de gestion.

Afin d'animer cet observatoire, la chargée de mission met en place des outils à disposition des personnes intéressées et organise des animations permettant à la fois d'en savoir plus sur une espèce ou un habitat et incitant à la récolte et à la transmission d'observations naturalistes.

En 2016, le COPIL a souhaité orienté les priorités d'action sur les actions de gestion (MAEC, contrats Natura 2000). Aucune action n'avait donc été programmée.

Temps de travail réalisé	0,2 jour
Temps de travail prévu	2 jours
<i>Commentaires</i>	-

3.2.b. Autres

Cette mission, non prioritaire pour 2016, a consisté en quelques actions très limitées pour ne pas perdre les connaissances acquises :

-21/01/2016 : Participation au **COPIL Plan Régional d'Action Chiroptère** à Montpellier ;

-Prise de connaissance des recommandations de gestion du MNHN concernant le **Frelon asiatique** et transmission d'information à la commune de Saint-Jean du Gard ;

-**Confortation des acquis concernant les habitats d'intérêt communautaire de type prairies et pelouses** pour la réalisation de diagnostics écologiques au sein d'exploitations agricoles ;

-8/07/2016 : **Participation à l'inventaire chiroptères** réalisée sur le site Natura « Vallée du Gardon de Mialet ».

-Echanges avec le CRPF, le Conservatoire Botanique Méditerranéen et les services de l'Etat sur la clé de détermination de l'habitat d'intérêt communautaire « Châtaigneraies cévenoles méditerranéennes » incluses dans les Annexes Vertes du Schéma Régional de Gestion Sylvicole.

Temps de travail réalisé	3,1 jours
Temps de travail prévu	1,9 jours
<i>Commentaires</i>	-

4. Information, communication, sensibilisation

4.1. Création et mise à jour d'outils de communication

- Le **site internet** (<http://valleegardonsaintjean.n2000.fr>) est mis à jour et enrichi régulièrement par la chargée de mission Natura 2000.

Des communes ont ajouté le lien de ce site internet sur le site internet de leur commune, il s'agit, par exemple de Saumane, Peyrolles, Sainte-Croix-de-Caderle.

- Un **bulletin d'info** a été créé courant 2013. Il prend la forme d'un mail envoyé régulièrement (tous les mois ou tous les 2 mois) synthétisant les principales actualités du site Natura 2000 et des partenaires en lien avec les objectifs Natura 2000.

Plus de 200 personnes constituent la mail-liste du bulletin d'info.

- La **lettre d'information** du site Natura 2000 est un document papier de 4 pages A4 réalisée et imprimée annuellement qui rend compte de l'animation réalisée sur le site Natura 2000 et des actions à venir. Elle est distribuée dans toutes les boîtes aux lettres des communes concernées par le site Natura 2000 soit **3174 boîtes aux lettres sur 13 communes** (données 2015). Plusieurs exemplaires sont également déposés dans les mairies, les offices de tourisme et autres structures partenaires de la vallée.

La lettre d'information est aussi diffusée informatiquement via le bulletin d'infos et téléchargeable sur le site internet.

La chargée de mission rédige le contenu de la lettre d'information en lien étroit avec le président de COPIL et coordonne les différents prestations associées : graphiste, imprimeur, distributeur (La Poste).

Le numéro de l'année 2016 n'a pas pu être réalisé pour cause de surcharge de travail. Cette décision a été prise avec le Président du COPIL.

Les priorités données par le COPIL début 2016 (MAEC, contrats Natura 2000, mise en conformité des données SIG avec emploi d'un CDD) ont ainsi pu être respectées.

- En 2013, un projet de **poster commun** à tous les sites Natura 2000 des Cévennes (au sens large) a démarré. L'objectif est de communiquer sur le dispositif Natura 2000 et la notion de réseau, ainsi que de faire découvrir de manière très succincte quelques interactions homme/biodiversité (et plus particulièrement habitats et espèces d'intérêt communautaire).

Ce poster serait transmis pour affichage aux mairies et offices de tourisme du territoire des Cévennes. Il renverra pour plus d'informations à un **site internet** du réseau des sites Natura 2000 en Cévennes.

La réalisation du poster est prise en charge par les graphistes et cartographes du Parc National des Cévennes.

Des réunions et échanges sur cette action ont eu lieu sur la période. Le travail devrait être finalisé d'ici le début de l'année 2017.

Temps de travail réalisé	4,1 jours
Temps de travail prévu	15,3 jours
Commentaires	<i>Lettre d'information non réalisée pour cause de surcharge de travail et respect des priorités du COPIL</i>

4.2. Prises de contacts avec des partenaires potentiels

Cette mission est transversale et permet à la chargée de mission de réaliser les diverses actions prévues dans son programme, comme l'organisation de réunions, d'animations... Elle n'est pas toujours comptabilisée de manière indépendante.

Temps de travail réalisé	0 jour
Temps de travail prévu	0 jour
Commentaires	-

4.3. Organisations de réunions d'information ou de manifestations

• Le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet » a initié l'organisation d'une formation VIVEA à destination des agriculteurs sur l'entretien et l'élagage des châtaigniers. La chargée de mission n'a pas pu participer à ces réunions mais a participé à la création d'une enquête à destination des agriculteurs pour estimer le nombre de personnes intéressées et les thématiques à traiter prioritairement, ainsi qu'à la diffusion de cette enquête.

Temps de travail réalisé	0,3 jour
Temps de travail prévu	3 jours
Commentaires	-

4.4. Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

• Fin de l'organisation de la Journée de l'Arbre, de la Plante et du Fruit de fin novembre 2015 : récupération matériel.

• Vendredi 15/01 : Participation à une démonstration liée au châtaignier à St-Jean.

• Vendredi 1/04 : Participation à la journée organisée par le PNC pour les animateurs du Festival Nature afin de découvrir entre autres le territoire du PNC et les sentiers d'interprétation, après-midi en Vallée Borgne.

• Octobre 2016 : Réponse à un courrier de la Mairie des Plantiers demandant des précisions sur les missions Natura 2000. Après échange avec le Maire, la demande de précisions s'est faite par courrier dans un 1^{er} temps. Le Président de COPIL et la chargée de mission se tiennent à la disposition des élus pour venir présenter plus en détail Natura 2000 lors d'un conseil municipal.

Temps de travail réalisé	1,1 jour
Temps de travail prévu	1,2 jours
Commentaires	-

4.5. Communication / Animation auprès des scolaires

Un évènement important baptisé « **Rallye Nature** » a été organisé le jeudi 19 mai 2016 à destination des élèves des 5^{èmes} **des collèges de Saint-Jean du Gard et de Saint-Etienne Vallée Française**. Ce projet, initié par le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet », est co-organisé par le Parc National des Cévennes, le centre de formation du Merlet et le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean. L'ONF et les Fédérations de Chasse et de Pêche interviennent également dans la journée.

Cet évènement a pour objectif de faire découvrir les patrimoines naturel et culturel du territoire via une entrée biodiversité, en proposant des activités en extérieur sur une journée.

Les ateliers proposés tout au long de la journée ont été mis en place par les stagiaires du Merlet, les agents du PNC, l'ONF, les Fédérations de Pêche et de Chasse et **la chargée de mission Natura 2000**.

Une **intervention des deux chargés de mission Natura 2000** a eu lieu dans les trois classes de 5^{ème} des deux collèges le vendredi 13 mai 2016. Les élèves ont bénéficié d'une autre intervention en classe du PNC. Ces interventions avaient pour but d'intégrer au mieux les objectifs du rallye nature au programme scolaire.

La chargée de mission Natura 2000 a également **participé à un atelier** (construction et mise en œuvre) avec des stagiaires du Merlet.

Sur la période de janvier à août 2016, de nombreuses réunions ont eu lieu en plus des interventions citées ci-dessus.

Le bilan a été réalisé et l'édition 2017 commence à s'organiser. Il a été choisi de renouveler l'évènement le **jeudi 18 mai 2017 sur la commune de Saumane**.

Le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » devient donc coordinateur principal de l'évènement.

Au cours de l'automne 2016, des réunions avec les enseignants ont été organisées ainsi que des réunions entre les organisateurs pour la préparation de l'édition 2017.



Temps de travail réalisé	14,6 jours
Temps de travail prévu	6,1 jours
Commentaires	<i>Le temps de travail consacré au Rallye Nature a été plus important que prévu du fait de l'organisation de la prochaine édition sur le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean ».</i>

4.6. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site, échanges techniques et formation

La chargée de mission Natura 2000 a participé aux réunions et échanges listés ci-dessous :

Type	Nom	Date Localisation	Organisateur	Thème
Réunion technique	Journée régionale des opérateurs	9 et 10 juin à Burlat, près de Castres	DREAL LRMP	Points sur différents sujets d'actualités et échanges techniques sur problématiques communes
Formation	Diagnostic écologique sur prairies et pelouses d'intérêt communautaire	9 septembre	Site Natura 2000 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech » et PNC	Remise à jour et approfondissement des connaissances sur la caractérisation des habitats d'intérêt communautaire et leur état de conservation
Réunion technique	Journée départementale des opérateurs	6 octobre	DDTM 30	Points sur différents sujets d'actualités et échanges techniques sur problématiques communes <i>A la demande de la DDTM 30, la chargée de mission a réalisé un diaporama illustrant le montage d'un contrat Natura 2000, actuellement en cours. Cette présentation a servi de base pour échanger entre les opérateurs sur ce sujet.</i>
Echanges d'expériences	Réunion avec l'Entente Interdépartementale Causses et Cévennes (UNESCO)	28 octobre	Entente Interdépartementale Causses et Cévennes	Echanges sur les actions communes liées à l'agropastoralisme
Echanges d'expériences	Visite du site du contrat Natura 2000 d'ouverture de milieu sur Anduze	19 décembre	Bruno TIRFORT, chargé de mission Natura 2000 des Falaises d'Anduze	Echanges sur la mise en place du contrat Natura 2000 du point de vu administratif et technique, choix des zones à rouvrir, appréciation du travail de gyrobroyage, échanges avec l'entreprise en charge des travaux

Cette mission comprend également de nombreux échanges non listés avec les chargés de mission Natura 2000 voisins (et ponctuellement d'autres plus éloignés) et les structures partenaires.

Temps de travail réalisé	10,7 jours
Temps de travail prévu	5,4 jours
Commentaires	-

5. Accompagnement des évaluations des incidences

La chargée de mission Natura 2000 a suivi **9 projets** concernant les évaluations des incidences en 2016. Son rôle est d'expliquer le fonctionnement des évaluations des incidences et de transmettre les informations du document d'objectifs nécessaires à la bonne intégration des objectifs Natura 2000 dans le projet.

Liste des projets accompagnés concernant l'évaluation des incidences

Intitulé du projet	Porteur du projet	Localisation dans le site Natura 2000	Date	Habitats/espèces d'intérêt communautaire potentiellement concernés
Défrichement St Jean	Particulier	St Jean	Janvier	
Défrichement Corbès	Particulier	Corbès	Janvier	
Réfection chemin communal	Commune Peyrolles	Peyrolles	Janvier	Cours d'eau, habitats et espèces liés
Défrichement St Jean	Particulier	St Jean	Février	-Chênes verts
Projet installation bâtiment agricole	Particulier	Corbès	Janvier-Avril	-Chênaie verte
Course de côte du Col St Pierre	ASA d'Alès	Saint-Jean du Gard	Février à Avril	-Forêts de châtaigniers et chênes -Chauves-souris des milieux forestiers -Faune et flore aquatique et des bords de cours d'eau -Prairies de fauche
Création d'un circuit de moto-cross*	Association Moto-Club St-Jeannais	Saint-Jean du Gard	Mars-Mai + Décembre	-Milieux forestiers
Raid Pleine Nature Handisport	Comité Départemental Handisport Gard	Corbès-Thoiras	Avril-Mai	-Faune et flore aquatique et de bord des cours d'eau principalement
Rallye Camisard	ASA d'Alès	Saint-Jean du Gard, L'Estréchure, Ste Croix de Caderle	Juillet	

*L'Association Moto-Club St-Jeannais n'a finalement pas réalisé directement une évaluation des incidences. Elle a réalisé une demande d'examen au cas par cas pour être dispensée d'étude d'impact, qui joue le rôle d'évaluation des incidences.

Concernant le projet de création d'un circuit de moto-cross, le COPIL du 20/02/2017 a demandé d'explicitier l'annotation ci-dessus. L'extrait de mail ci-dessous devrait permettre de répondre à cette demande.

Extrait de mail faisant le point réglementaire sur le projet de création de circuit de motocross à Saint-Jean du Gard, envoyé aux personnes demandeuses et actualisé :

Comme convenu, concernant votre demande de renseignement sur le projet de motocross sur St Jean du Gard, voici les éléments :

- le mail envoyé aux personnes m'ayant sollicité (porteur de projet et riverain contre le projet) à l'automne 2014 : Comme convenu, voici donc les infos réglementaires concernant la création d'un circuit de motocross.

-Selon le type de circuit (à voir avec le Bureau de la Réglementation et des Polices Administratives à la Préfecture - 04 66 36 42 40), la création d'un circuit est soumise à :

- autorisation au titre du code du sport : [R331-35 à 44](https://www.gard.gouv.fr/Demarches-administratives/Autres-demarches/Manifestations-sportives) via le formulaire téléchargeable ici : <https://www.gard.gouv.fr/Demarches-administratives/Autres-demarches/Manifestations-sportives>
- permis d'aménager au titre du code de l'urbanisme : [*R421-19-f](#)

-Si le projet est situé dans un massif boisé de plus de 4 ha, une autorisation de défrichement est nécessaire.

-Par rapport à Natura 2000, la création d'un circuit est soumise à évaluation des incidences (<http://valleegardonsaintjean.n2000.fr/qu-est-ce-que-natura-2000/evaluation-d-incidences>) soit via l'item 23 du décret national du 9/04/2010 (L'homologation des circuits accordée en application de l'article R. 331-37 du code du sport) soit via l'item 8 de l'arrêté préfectoral n°2013-169-0006 du 18/06/2013 (l'aménagement d'un terrain pour la pratique des sports ou loisirs motorisés...).

Toute autorisation de défrichement est également soumise à évaluation des incidences.

-Selon le zonage du PLU, le règlement définira si un circuit y est autorisable (ou non).
>

> -Concernant le bruit, je n'ai pas trouvé d'éléments précis, la Préfecture devrait pouvoir vous renseigner plus précisément si besoin.

- la DDTM30 m'a indiqué qu'effectivement une demande d'autorisation de défrichement avait été réalisée. Le dossier a été réceptionné complet le 20/10/2016, la décision d'autorisation de défrichement a été prise le 2/11. Afin de constituer le dossier complet une évaluation des incidences est nécessaire au minimum, une étude d'impact peut être demandée selon les projets. Le porteur de projet a réalisé une demande d'examen au cas par cas pour être dispensé d'étude d'impact. La décision a été prise le 6/07 pour cette demande. Les documents de cette demande sont disponibles au lien suivant : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/2016-defrichement-de-6000-m%C2%B2-pour-la-realisation-a22466.html>

La demande d'examen au cas par cas tient lieu d'évaluation des incidences Natura 2000 (cf V de l'article R122-5 du Code de l'Environnement) :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000033051541&cidTexte=LEGITEXT00006074220>)

Vous remarquerez des erreurs dans le formulaire de demande d'examen au cas par cas, notamment la prise en compte du site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet » uniquement qui leur fait conclure une situation du projet hors site Natura 2000. Ces éléments ont été repris et corrigés par les services de l'Etat dans la décision.

Temps de travail réalisé	2,9 jours
Temps de travail prévu	7,1 jours
Commentaires	-

6. Veille à la cohérence des politiques publiques et projets locaux

La chargée de mission Natura 2000 a participé à l'accompagnement de plusieurs projets. Son rôle est de participer à l'intégration des objectifs Natura 2000 dans les différents programmes publics et projets locaux. Les sollicitations ponctuelles n'ont pas été listées, il s'agit de réponses par mail ou téléphone à des particuliers, élus, partenaires, acteurs du territoire.

Liste des projets accompagnés

Intitulé du projet	Porteur du projet	Localisation dans le site Natura 2000	Date	Habitats/espèces d'intérêt communautaire potentiellement concernés
Accompagnement aménagement	FDC 30	Saint André de Valborgne	Toute l'année	Milieux forestiers, liées aux cours d'eau et ouverts et espèces correspondantes
Entretien des ponts départementaux 2016	CG 30		Janvier-Février	- Faune et flore aquatique et des bords de cours d'eau - Chauves-souris - Problématique espèces végétales invasives
Travaux remblais	Mairie de Saint-Jean du Gard	Saint-Jean du Gard	Mars	- Faune et flore aquatique et des bords de cours d'eau - Prairies de fauche
PLU Mialet	Commune de Mialet	A l'extérieur du site mais fonctionnalités intersites à prendre en compte	Avril	Principalement chiroptères
Charte de bonnes pratiques exploitation forestière	PNC	Tout le site Natura 2000	Avril	Habitats forestiers
Ripisylve – Abattage arbres	Alès Agglomération	Saint-Jean du Gard	Mars-Avril	Ripisylve
Vente propriété	Particulier	Saumane	Juin	Châtaigneraies
Seuil temporaire AEP St-Jean	Mairie de Saint-Jean du Gard	Saint-Jean du Gard	Juin	Cours d'eau, habitats et espèces liés
CévAigoual	CRPF	Les Plantiers-Saumane	Août	- Milieux forestiers - Milieux ouverts - Espèces forestières
Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles du Gard	FDPMA30	Partie gardoise du site Natura 2000	Septembre - Octobre	Cours d'eau, habitats et espèces liés

Temps de travail réalisé	7,6 jours
Temps de travail prévu	6,3 jours
Commentaires	-

7. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

7.1. Organisation de la gouvernance du site

a). Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

- **COPIL du 14/01/2016** : organisation, animation de la réunion et réalisation du compte-rendu.

b). Animation de groupes de travail

Il n'y en a pas eu.

c). Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat et référents de la structure animatrice

Des points d'étapes et échanges réguliers ont lieu avec le **référént à la DDTM 30**, le **président du comité de pilotage**, ainsi qu'avec la **structure animatrice** (notamment avec le vice-président en charge de l'environnement). Il est à noter que deux réunions ont eu lieu avec la structure animatrice :

- participation à une commission environnement**, le 16/02/2016,
- participation à une commission environnement**, le 26/09/2016.

Temps de travail réalisé	9,7 jours
Temps de travail prévu	11,9 jours
Commentaires	-

7.2. Gestion administrative et financière

Cette mission comprend les tâches listées ci-dessous.

-**Tuilage** entre la chargée de mission remplaçante et la chargée de mission titulaire (échanges téléphoniques, mails).

-**Tâches administratives quotidiennes** : traitement mails, traitement courrier, frais de mission, suivi du planning et gestion du temps de travail, etc.

-**Petite maintenance informatique** : mise à jour des logiciels dont antivirus, anti-espion et nettoyeur, résolutions de certains petits bugs, etc.

-**Gestion du matériel et des fournitures** : commande de fourniture, acquisition d'un ordinateur portable.

-**Points financiers réguliers** avec la structure (CC CAC-TS) : mise au point des commandes de fournitures, de timbres, du règlement des factures, suivi des dépenses, etc.

-**Déménagement** : Le bureau Natura 2000 a intégré les nouveaux locaux de la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires à L'Estréchure, début 2016.

-**Demande de solde de la subvention de Juin à Décembre 2015**

-**Réalisation de la demande de subvention 2016**

-**Recrutement d'un CDD sur la mise en conformité des données SIG** et suivi administratif correspondant (contrat, frais de mission, gestion du temps de travail, etc.)

-**Réalisation de la demande de paiement de Janvier à Août 2016**

Il est à noter que malgré un envoi de cette demande de paiement le 28/10/2016, elle n'a pu être traitée en 2016, faute d'un logiciel adapté livré tardivement. La structure animatrice n'a donc pu équilibrer son bilan de l'exercice

2016. Le Président de COPIL attire l'attention des services de l'Etat sur ce dysfonctionnement qui peut fragiliser le portage de l'animation Natura 2000 par la structure.

-Réponse à un Appel à Projets (AAP) complémentaire Natura 2000

La Région Occitanie et l'Etat ont ouvert un appel à projets entre le 15 et le 28 octobre 2016 sur des reliquats de crédit Natura 2000, visant à financer des actions Natura 2000 complémentaires à l'animation Natura 2000, pas toujours finançables sur les budgets annuels.

L'information sur cet AAP a été transmise le 8/09/2016 par les services de l'Etat.

Le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » a répondu à cet AAP en ciblant une étude sur les chauves-souris qui serait très pertinente pour améliorer les connaissances sur ces espèces et mettre en place des actions de gestion plus adaptées.

La candidature du site Natura 2000 n'a pas pu être examinée car le dossier n'était pas complet. Il manquait en effet une délibération du Conseil Communautaire qui a été prise le 23/11/2016. Cette délibération est arrivée trop tard et aucune autre n'avait pu être prise auparavant, le conseil précédent ayant eu lieu le 14/09/2016.

Temps de travail réalisé	54,8 jours
Temps de travail prévu	46,1 jours
Commentaires	-

7.3. Compléments ou mise à jour du Docob

• Le dossier de consultation sur l'**ajustement du périmètre** a été soumis aux collectivités début 2015.

Le résultat de la consultation est de six avis favorables contre un défavorable. Les délibérations des communes ont permis à la DDTM de rendre un avis en octobre 2015, qui estime que la modification du périmètre peut être effectuée. La DDTM 30 a transmis ces informations à la DREAL.

Le site Natura 2000 « Vallée du Gardon de Saint-Jean » a été désigné en Zone Spéciale de Conservation (ZSC) par l'arrêté ministériel du 7/04/2016.

Cette désignation ayant du être réalisée dans l'urgence, la DREAL n'a pas pu faire remonter la modification de périmètre. L'ancien périmètre est donc toujours officiellement en vigueur.

• La **mise en conformité des données SIG** du diagnostic écologique a débuté en 2014. La chargée de mission a débuté le travail notamment sur la mise en conformité de la couche polygone des données des habitats naturels. Pour poursuivre et finaliser cet important travail, **un CDD de 4 mois a été recruté de septembre à décembre 2016**. La chargée de mission s'est chargée d'organiser le recrutement et a préparé l'arrivée du candidat retenu.

Simon Faure est arrivé le lundi 5 septembre. Simon a travaillé à 94% de son temps sur cette mission (il a en parallèle effectué des missions ponctuelles d'appui à la chargée de mission et a bénéficié de journées d'échanges d'expériences).

Cette mission a permis :

- **La mise en conformité des données SIG du diagnostic écologique du document d'objectifs.** Cette mission a été la plus importante au vu de l'état des données transmis par le bureau d'études. La DREAL, le Conservatoire Botanique Méditerranéen, le PNC et la DDTM ont accompagné les chargés de mission. Les données sont en cours de validation par la DREAL.
- **La mise à jour de l'atlas cartographique, notamment les cartes concernant les habitats.**
- **La déclinaison des cartes concernant les habitats à l'échelle communale.**

Ces cartes sont disponibles en libre téléchargement sur le site internet du site Natura 2000 :

<http://valleegardonsaintjean.n2000.fr/participer-aller-plus-loin/document-a-telecharger/document-d-objectifs>

Simon a également **mis à jour les bases de données** nécessaires à la réalisation des cartes et a réorganisé les données SIG.

• La **mise à jour du FSD**⁴ a également été réalisée par Simon Faure. Le dossier est en cours de traitement par la DREAL. L'objectif est que le changement de périmètre puisse être également pris en compte dans cette mise à jour du FSD.

La majorité du temps de travail de cette mission « Compléments ou mise à jour du DOCOB » correspond à la mise en conformité des données SIG.

Temps de travail réalisé	12,7 jours (chargée de mission) + 70,5 jours (CDD de 4 mois) soit <u>83,2 jours</u>
Temps de travail prévu	18,4 jours (chargée de mission) + 77 jours (CDD de 4 mois) soit <u>95,4 jours</u>
Commentaires	-

⁴ FSD : Formulaire Standard de Données, formulaire de référence du site Natura 2000, transmis à l'Etat et à l'Europe

Sites Natura 2000 n°FR9101381 et n°FR9112014

ZSC et ZPS « Causse Noir »

1. Préambule

1.1. Le Docob et les sites Natura 2000

Le document d'objectifs des sites Natura 2000 n°FR9101381 et n°FR9112014 « Causse Noir », désignés au titre des deux directives « **Habitats** » et « **Oiseaux** », a été validé au cours de la réunion du comité de pilotage du 20/07/2010.

1.2. L'animation

L'animation des sites Natura 2000 « Causse Noir » est portée par la **Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires (CC CAC-TS)** depuis le 8 avril 2015. Auparavant, la structure porteuse était le **CPIE des Causses Méridionaux**.

Le CPIE des Causses Méridionaux a réalisé l'élaboration du DOCOB et son animation jusqu'en 2014. Au cours du COPIL du 20/11/2014, la DDTM du Gard a informé le COPIL que « *les services de l'Etat ne pourront plus subventionner le CPIE des Causses Méridionaux pour la mission d'animation Natura 2000. En effet, le code de l'environnement stipule que la structure en charge de l'animation, la mise en œuvre et le suivi des DOCOB doit être une collectivité ou un groupement de collectivités. Si aucune collectivité ou aucun groupement de collectivités ne souhaite porter cette démarche d'animation, les services de l'Etat doivent avoir recours à une procédure de marché public permettant de sélectionner une structure animatrice Natura 2000.[...] Madeleine MACQ mentionne que la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires porte déjà l'animation d'un DOCOB et qu'il serait avisé de demander si elle souhaite porter l'animation de ce DOCOB. Valérie BOUSQUEL confirme qu'elle peut fournir des informations supplémentaires si nécessaire et que le CPIE des Causses Méridionaux peut accompagner les communes ou la Communauté de Communes le temps de cette réflexion. Le Comité de pilotage décide que la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires soit sollicitée directement pour savoir si elle souhaite porter l'animation de ce DOCOB en 2015.* »

La CC CAC-TS s'est positionnée pour porter l'animation de ces sites Natura 2000 sur toutes les missions Natura 2000 excepté la mise en œuvre des MAEC.

En effet, le CPIE des Causses Méridionaux porte le PAEC « Causses, Gorges et Lodévois » dans lequel est inclus le Causse Noir. Il semble donc plus cohérent et pertinent que le CPIE poursuive cette mission directement.

Le **président du comité de pilotage** n'a pas encore été élu. Un comité de pilotage sera organisé en 2017. Le président sera élu au cours de cette réunion. Le présent rapport d'activité a donc été transmis aux 3 élus référents des 3 communes concernées par les sites Natura 2000 du Causse Noir pour relecture.

1.3. Rappel des enjeux et objectifs du Docob

1.3.a. Enjeux écologiques

Le site Natura 2000 « Causse Noir » (Directive Habitat) compte **9 habitats d'intérêt communautaire** qui peuvent être classés dans les grands milieux suivants :

- **Milieux ouverts**, reflétant la diversité et l'intérêt patrimonial de ces formations semi-naturelles, c'est-à-dire créées et entretenues par l'action de l'Homme et de ses troupeaux : pelouses à Brome avec pour certaines, stations exceptionnelles d'orchidées, pelouses à Orpins, lieu de reproduction de l'Apollon ;
- **Zones humides** : Gazons à Jonc des crapauds, Bas-marais alcalins ;
- **Grottes non exploitées par le tourisme**.

3 habitats d'intérêt communautaire correspondant à des pelouses à Brome ont un **enjeu très fort**.
Un habitat correspondant à des falaises calcaires a un **enjeu fort**.

Les sites Natura 2000 « Causse Noir » comptent également **27 espèces d'intérêt communautaire** :

- **2 espèces d'insectes** ;
- **9 espèces de chauves-souris** ;
- **16 espèces d'oiseaux** : passereaux des milieux ouverts, espèces des milieux intermédiaires, rapaces.

Le Vautour Moine a un **enjeu très fort**, 4 espèces de chauves-souris et 4 espèces d'oiseaux ont un **enjeu fort**.

1.3.b. Activités socio-économiques

Différentes activités humaines sont présentes sur le territoire et ont été analysées dans le DOCOB :

- Activités agricoles et pastorales

Avec plus de 80% des espaces valorisés, l'agro-pastoralisme est encore aujourd'hui la seule activité pertinente pour une bonne gestion des milieux substeppiques et des habitats d'intérêt communautaire qui leur sont inféodés.

- Activités forestières
- Tourisme et activités de pleine nature
- Activités cynégétiques
- Activités économiques

1.3.c. Objectifs de conservation

Objectifs stratégiques :

- 1- **Maintenir en bon état de conservation (ou améliorer l'état de conservation) des habitats naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire présents sur le site**
- 2- **Assurer le maintien des activités agropastorales et leur développement économique en conformité avec les objectifs de maintien de la biodiversité**

Objectifs opérationnels :

Objectifs opérationnels prioritaires

-Maintenir les milieux ouverts

En 2001, les surfaces en pelouses couvrent 2807 ha sur les sites Natura 2000 auxquelles il faut rajouter 982 ha de pelouses sous ligneux très clairs.

L'objectif dans 6 ans est de conserver au minimum cette surface.

-Maintenir les activités agricoles et pastorales

Les 15 exploitations, dont le siège d'exploitation se trouve sur les sites Natura 2000, ont été recensées. Elles valorisent 4975 ha soit plus de 80% de la surface totale.

L'objectif dans 6 ans est de conserver au minimum cette surface.

Objectifs opérationnels complémentaires

-Gérer les milieux forestiers en prenant en compte les habitats des espèces ayant justifiées la désignation des sites Natura 2000

-Développer les espaces ouverts riches en plantes messicoles

-Favoriser la présence d'une mosaïque d'habitats

-Lutter contre les pollutions d'origines domestiques et agricoles

-Mettre en œuvre des mesures spécifiques à certains habitats (ex : habitats naturels d'intérêt communautaire de milieux ouverts liés à l'eau) ou à certaines espèces (ex : rapaces nécrophages)

-Améliorer les connaissances sur certains habitats et espèces

-Informer, sensibiliser et concerter la population locale, les professionnels, les usagers.

1.4. Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et espèces
- Amélioration des connaissances du territoire et suivis scientifiques et techniques
- Information, communication et sensibilisation
- Accompagnement des évaluations d'incidences
- Veille à la cohérence des politiques publiques et projets locaux
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

2. Bilan des actions

La suite du bilan est structurée suivant les missions ci-dessus. Il n'est indiqué que les missions réalisées.

- Information, communication et sensibilisation

-Poursuite de la **création du site internet** (pas encore public mais prochainement) ;

-Intégration d'un paragraphe sur Natura 2000 dans le **cartoguide de l'Ouest de la CC CAC-TS** dans lequel se trouve le Causse Noir

- Veille à la cohérence des politiques publiques et projets locaux

-Sollicitation pour une **coupe forestière que la commune de Lanuéjols**, non soumis à évaluation des incidences

- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

-**Transmission de l'animation** : réunion entre la chargée de mission Natura 2000 et le CPIE des Causses Méridionales (ancienne structure animatrice Natura 2000) en juillet pour la transmission des documents et point sur l'animation des 2 sites Natura 2000 ;

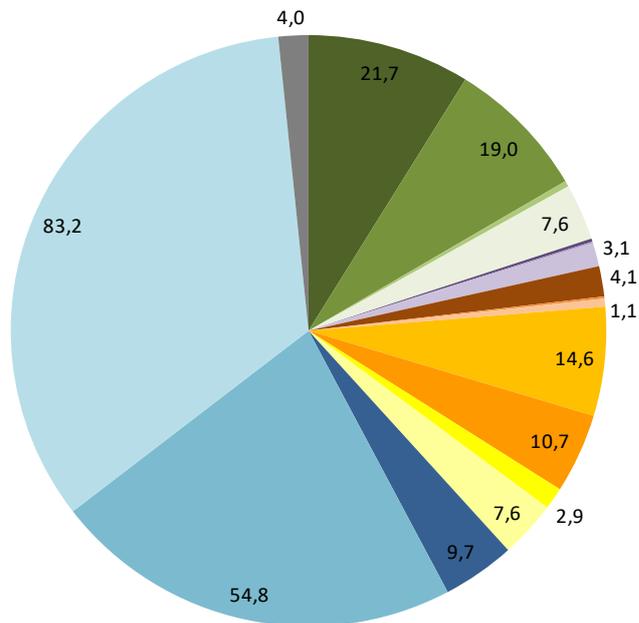
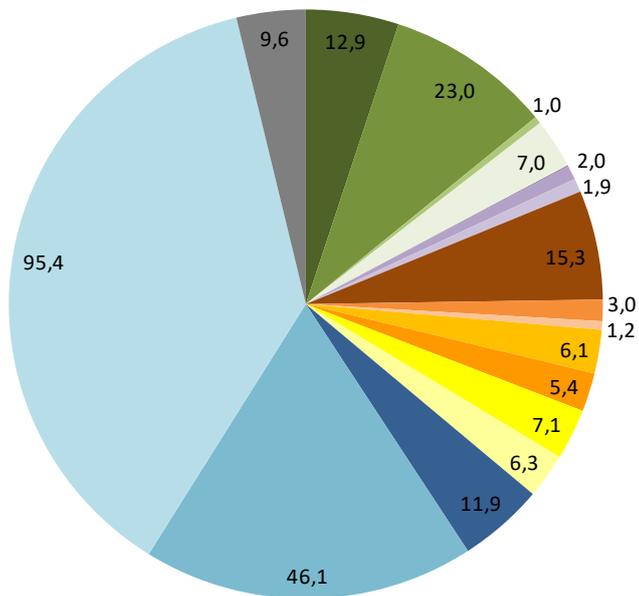
-**Organisation d'une réunion** (12/09/2016) **avec les élus** des 3 communes concernées (Revens, Trèves, Lanuéjols) pour faire un point sur l'animation et prévoir un COPIL en 2017.

Temps de travail réalisé	4 jours
Temps de travail prévu	9,6 jours
Commentaires	-

Synthèse

Temps de travail réalisé de Janvier à Décembre 2016
Natura 2000 - 245,9j
Vallée du Gardon de Saint-Jean + Causse Noir

Temps de travail prévu
Natura 2000 - 2016- 255,3j



Les valeurs des étiquettes inférieures à 1 jour n'apparaissent pas pour assurer la lisibilité du graphique.

GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES

- Animation des contrats Natura 2000
- Animation des MAEC
- Animation de la charte Natura 2000
- Autres outils financiers

AMELIORATION DES CONNAISSANCES DU TERRITOIRE ET SUIVIS

- Amélioration des connaissances socio-économiques du territoire
- Observatoire de la biodiversité de la Vallée du Gardon de Saint-Jean
- Autres actions d'amélioration des connaissances écologiques et suivis

INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

- Création et mise à jour d'outils de communication
- Contacts partenaires potentiels
- Organisation réunion ou animation
- Participation à manifestations ou réunions
- Animations scolaires
- Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site, échanges techniques et formation

ACCOMPAGNEMENT ET MISE EN COHERENCE DE PROJETS

- Accompagnement des évaluations des incidences
- Veille à la cohérence des politiques publiques et projets locaux

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE

- Organisation de la gouvernance du site
- Gestion administrative et financière
- Compléments ou mise à jour du Docob
- Causse Noir

- Les contrats Natura 2000 ont pris beaucoup plus de temps que prévu du fait de la complexité du montage de ce type de dossier et de la nouveauté de la mission. En effet, c'est la 1^{ère} année, depuis la mise en œuvre de l'animation du DOCOB, qu'il est possible de proposer des contrats Natura 2000, du fait de l'ouverture d'une enveloppe financière.
- L'organisation du Rallye Nature, le besoin d'échanges et la gestion administrative et financière ont également été sous-estimées.
- La lettre d'information annuelle du site Natura 2000 n'a pu être réalisée.
- Les missions fixées comme prioritaires par le COPIL ont été réalisées : MAEC, contrats Natura 2000, mise en conformité des données SIG, animation pour les enfants (Rallye Nature).
- **De manière générale, au vu du mouvement des agents en 2016 (retour de la chargée de mission de congé maternité, recrutement d'un CDD de 4 mois) et des missions prioritaires (cf. ci-dessus), le temps de travail prévu pour chaque mission a été sous estimé, ce qui a engendré la non réalisation de la lettre d'information.**
Une vigilance particulière sera portée à la réalisation du prévisionnel 2017.